



Bruxelles, le 7 décembre 2017

15319/17
COR 1
OJ CRP1 41

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

8 décembre 2017 (15:00)

CORRIGENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Il convient de retirer le point suivant:

Point avec débat (II)

Éducation

4. **(suite)** Décision relative à l'Europass
(évent.) *Compte rendu de la présidence sur les résultats du
trilogue*



o

o o

Il convient d'ajouter le point d'ajouter le point suivant, qui sera examiné en même temps que le point 11:

Point avec débat (II)

Télécommunications

116. Règlement sur l'ORECE
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue



o
o o

Le point ci-après est libellé comme suit:

Transports, télécommunications et énergie

10. (**suite**) Session du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" du 18 décembre 2017:
Préparation

Train de mesures sur l'énergie propre



c) Règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie

7204/7/17 **REV 7**

d) Directive sur les énergies renouvelables (refonte)
Orientation générale

8697/5/17 REV 5
+ **REV 5 COR 1**
+ ADD 1 REV 2

 Première lecture.

 Sur la base d'une proposition de la Commission.